



Collège René-Caillié
Rue de la Marine - B.P. 20301
17107 Saintes Cedex
☎ : 05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Principal	Olivier ZANIN
Principale-adjointe	Mylène CHAUVIN
Professeur responsable	Véronique MOYNE
Conseiller technique départemental	Stéphane GOUGUET
Intervenants	Stéphane GOUGUET
Site du collège	http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/

1. Le calendrier de recrutement.

Envoi du dossier de candidature pour la section sportive au collège	Vendredi 12 avril 2024 délai de rigueur
Tests de sélection sportive (la convocation sera envoyée par mail aux représentants légaux)	Mercredi 22 mai 2024 13h15 à 16h
Résultats du concours (la notification sera envoyée par mail aux représentants légaux)	Vendredi 24 mai 2024
Envoi du dossier de candidature pour l'internat au collège	Mercredi 22 mai 2024 délai de rigueur
Envoi des dossiers d'inscription au collège	Du lundi 17 juin au vendredi 12 juillet 2024

2. Le dossier de candidature

Le dossier de candidature constitué des éléments ci-dessous doit être transmis par la famille en version papier :

- La fiche de renseignement **complétée et signée** (page 3).
- La fiche des avis pédagogiques et sportifs **complétée et signée** (page 4).
- La fiche de contrôle médical **complétée et signée** par un médecin du sport (page 5).
(si le rendez-vous n'a pas pu être pris avant la date butoir, merci d'indiquer la date dans le dossier de candidature puis de transmettre la fiche sans délai).
- La copie du **livret scolaire de CM2 (1^{er} et 2^{ème} trimestres) pour une entrée en 6^{ème}.**
- Ou la copie des **bulletins de l'année scolaire en cours (1^{er} et 2^{ème} trimestres) pour les autres niveaux.**

Tout dossier incomplet ou transmis par mail ne sera pas pris en compte

3. L'admission.

Le recrutement se fait en 6^{ème} prioritairement, puis en 5^{ème} ou 4^{ème} ou 3^{ème}, en fonction des places disponibles. Pour un élève ne relevant pas du secteur scolaire du collège Caillié, la réussite au concours vaut demande de dérogation, habituellement accordée sauf changement de réglementation.

↳ **Les candidats doivent avoir un bon niveau de pratique dans la discipline sportive choisie.**

↳ **Être inscrit en section sportive scolaire suppose un certain niveau de résultats, aussi, en fin de 5^{ème}, le maintien dans la filière sera conditionné par les performances en athlétisme.** Si celles-ci sont jugées insuffisantes par l'entraîneur, l'élève ne sera pas autorisé à poursuivre, indépendamment du passage dans la classe supérieure.

Sur le plan scolaire

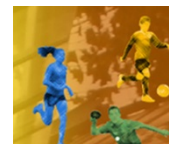
Un niveau scolaire convenable est exigé pour l'admission et la poursuite en section sportive athlétisme. Le niveau scolaire ainsi que le comportement général seront appréciés par une commission de recrutement au travers du livret scolaire de CM1 et CM2 ou des bulletins trimestriels des deux dernières années, et par les conseils de classe pour les élèves déjà admis en section.

Sur le plan médical

Il est fortement conseillé de faire passer un examen médical à votre enfant **par un médecin du sport de votre choix**, que vous aurez informé de la charge d'entraînement et de pratique compétitive liée à la section et à l'UNSS. La fiche médicale complétée par le médecin, mise sous enveloppe portant la mention "Fiche médicale" et au verso le nom de l'élève, sera jointe à la fiche de candidature.

4. La sélection sportive.

Les épreuves sportives se dérouleront au stade Yvon Chevalier à Saintes, selon la convocation qui vous sera adressée en temps utile.



Les épreuves

Tests Physiques	Vitesse sur 30 mètres	15 points
	Pentabonds	15 points
	Lancer Arrière de Medecine- Ball	15 points
	1000m	15 points
Techniques et Connaissances de L'athlétisme	Echauffements	10 points
	Parcours Technique	20 points
	Connaissances de l'Athlétisme	10 points

Les membres du jury

Le jury est composé du professeur EPS coordonnateur du collège et de l'entraîneur de la section sportive scolaire. Il est supervisé par le chef d'établissement Principal du collège.

5. La scolarité

Les élèves de la classe ont les mêmes horaires que ceux des autres classes pour l'ensemble des disciplines. La langue vivante 1 est l'anglais, la langue vivante 2 l'allemand ou l'espagnol ; l'aménagement de l'emploi du temps ne laisse pas suffisamment de créneaux horaires pour suivre l'option Langues et Cultures de l'Antiquité Latin ou Grec, ni une classe bi-langue (Anglais-Allemand ou Anglais Chinois).

6. La pratique sportive

Le professeur d'éducation physique et sportive, responsable pédagogique de la section, assure la coordination des activités scolaires et sportives.

Six heures environ sont consacrées chaque semaine à l'entraînement d'athlétisme, le mardi et le jeudi, sous la responsabilité d'un éducateur sportif titulaire du Brevet d'Etat. Ces activités se déroulent au Complexe Yvon Chevalier (ou autre stade) mis à la disposition du collège par le service des sports de la Ville de Saintes. Par ailleurs, l'élève suit les heures d'éducation physique et sportive comme tout collégien.

Tout élève est libre de choisir le club de pratique de son choix.

7. La vie scolaire.

Le maintien en Section Sportive Scolaire Athlétisme est subordonné à un travail scolaire assidu et au respect du règlement intérieur de l'établissement, ainsi qu'à une progression athlétique.

Un comportement inadapté, violence verbale ou physique ou manque de respect, sera sanctionné.

8. Les Frais.

L'hébergement (tarif hors éventuelle bourse)

Prix de la pension : 1332,00 €/an en 2023-2024 (repas et nuitées compris)

Prix de la demi-pension : 484,20 €/an pour 5 jours ; 441,00 €/an pour 4 jours en 2023-2024

Équipement sportif :

- Tenue de rechange, et notamment une tenue de pluie, l'entraînement ayant lieu par tous les temps.
- Chaussures "Running" avec un bon amorti.
- Chaussures "à pointes" polyvalentes pour pratiquer même quand la piste est humide.
- Gourde ou bouteille

9. Les débouchés à l'issue de la section sportive.

Les élèves de la section sportive sont orientés en fin de 3^{ème} selon les procédures ordinaires et en fonction de leurs résultats scolaires, vers un lycée général ou un lycée professionnel.

Après la 3^{ème}, ils ont la possibilité d'aller, si les niveaux scolaires et Athlétique le permettent :

- au Lycée de la Venise Verte à Niort, en section sportive ;
- au Lycée Camille Guérin de Poitiers, en section sportive ;
- éventuellement vers un autre établissement : Talence, Limoges etc....



FICHE DES AVIS PEDAGOGIQUES & SPORTIFS

L'entraîneur,

Niveau technique, motivation, état d'esprit, investissement

Nom, Prénom :

Signature

Le professeur des écoles ou le professeur principal de l'année en cours,

Niveau scolaire, travail, comportement général

Nom, Prénom :

Signature

L'enseignant d'éducation physique et sportive,

Vie en groupe, en internat, comportement, respect d'autrui, adaptabilité

Nom, Prénom :

Signature



Fiche de contrôle médical en vue d'une pratique sportive intense

Complétée par un médecin du sport.

Le joueur	<i>Complétez en lettres d'imprimerie</i>	
Nom		
Prénom		
Né(e) le	Catégorie d'âge	
Adresse		
Discipline pratiquée		
Club de		

Antécédents médicaux et chirurgicaux	
Vaccinations	
Morphologie	
Appareil locomoteur trouble de la statique rachis membres supérieurs membres inférieurs	
Appareil cardio-vasculaire	
Pouls tension artérielle Auscultation - ECG Test d'effort (Flexion de Ruffier-Dickson ou sur ergomètre)	
Appareil respiratoire	
Spirométrie Auscultation Perméabilité nasale	
Observations	

Date	
Tampon	Signature

La fiche complétée par le médecin du sport sera mise sous enveloppe avec la mention "Fiche médicale" et portant le nom de l'élève au verso